

Extrait du procès-verbal
Commune de Chamblon



CONSEIL GENERAL

Extrait du registre des
délibérations

Séance du 15 avril 2024

Présidence : Daniel Poncet

Membres inscrits : 66
Membres présents : **48** (y compris
Président)

Le Conseil général de Chamblon, sur proposition de la Municipalité, vu le **préavis municipal n° 01/24** relatif à la réfection du revêtement de la route cantonale RC274, entendu le rapport de sa commission, et considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 0 : D'amender ledit préavis en remplaçant la période d'amortissement proposée de 30 ans par une période de 40 ans ;

Ainsi délibéré par **47** « oui », **0** « non » et **0** abstention.

Article 1 : D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 495'000.-, duquel sera déduit le montant de la subvention, pour la réalisation des travaux de réfection de la route cantonale RC274 ;

Article 2 : D'accepter que la Municipalité, en cas de manque de liquidités, emprunte cette somme auprès de l'établissement bancaire de son choix ;

Ainsi délibéré par **47** « oui », **0** « non » et **0** abstention.

Pour extrait certifié conforme.



AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le Président

Daniel Poncet

Le Secrétaire

Jean-Pierre Genevay